



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 111060

Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les remplacements exercés par les médecins généralistes. En effet, certains médecins généralistes choisissent d'effectuer des remplacements de très nombreuses années, parfois même pendant plus de vingt ans. Or, au jour où la lutte contre la désertification médicale est une priorité et un enjeu majeur en termes d'égalité d'accès aux soins, limiter le nombre d'années de remplacement inciterait certainement de nombreux médecins à s'installer. Aussi il souhaiterait connaître la position du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111060

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6241

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)